

1<sup>o</sup> 547./Agri. Pers.

AI/J.-/

SERVICE DU CONTENTIEUX & DU  
PERSONNEL - 2<sup>ème</sup> BUR./PERS.

Usumbura, le 9 Mai 1949.-

TERRITOIRE  
DU  
RUANDA - URUNDI.

N° 3542/Pers.

OBJET:

Bulletin de signalement  
Personnel européen.  
Instructions.

Ruhengeri



2397

Monsieur le Résident, (2)

Monsieur le Chef de Service, (Tous) *Mr.*

Monsieur l'Administrateur de Territoire,  
(Tous)

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous le texte d'un télégramme de Monsieur le Gouverneur Général concernant les notes biographiques :

Citation : " Rapprochement articles cent douze cent  
" dix sept et cent vingt six statut vingt août 1948 ~~per~~  
" met conclure suppression états modificati~~on~~ ; premier  
" juillet". Fin citation.

Plus aucun état de modification aux notes du personnel européen ne doit donc être établi pour le premier juillet prochain.

Par la même occasion, je vous signale que pour le mouvement du 1<sup>er</sup> janvier, les bulletins de signalement devront m'être adressés en quatre exemplaires ceci afin de me faciliter l'application du premier paragraphe de l'article 113 du Statut du 20 août 1948.

Pour le Gouverneur absent;  
Le Commissaire Provincial, M. DE RYCK,  
Sé/: M. DE RYCK.-

Pour expédition conforme à la minute,  
Le Chef du Secrétariat, S. STRAUNARD,

*Struand*